

20
24

RAPPORT D'ACTIVITÉS



CHNP



Pour faciliter la lecture de cette brochure, le masculin générique est utilisé pour désigner tous les sexes.

**2024**

CONSTRUIRE L'AVENIR DU CHNP : MODERNISATION, QUALITÉ ET ENGAGEMENT



Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2024 a tout d'abord été marquée par la continuation des grands projets de construction et de modernisation du CHNP afin de pouvoir accueillir nos patients et résidents dans un « healing environment ».

Des décisions stratégiques ont été prises dans le cadre du projet de construction de la nouvelle Rehaklinik telle que notamment la décision de démolir le building afin d'y construire un nouveau bâtiment mieux adapté à une prise en charge psychiatrique humaine et qualitative de nos patients.

L'acquisition d'une partie de l'ancien bâtiment de la Caisse Médico-Complémentaire Mutualiste (CMCM) en vue de l'installation du centre de réhabilitation psychiatrique a été autorisée par la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale. Les premiers services de la Rehaklinik (Centre Äddic) ont pu y déménager fin 2024, ce qui permet une implantation du CHNP dans un quartier stratégique de la ville de Luxembourg à proximité de la gare de Luxembourg et un développement des structures ambulatoires de la Rehaklinik.

Une visite de la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale au mois de mars 2024 nous a permis de lui présenter les grands projets de construction tout comme les évolutions projetées de l'activité de la Rehaklinik ainsi que les besoins futurs en lits hospitaliers nécessaires à ce développement stratégique. Nous sommes heureux de voir que la ministre a tenu compte de nos besoins dans un projet de loi modifiant la loi hospitalière récemment déposé à la Chambre des députés.

Le projet de modernisation du De Park 2.0. qui vise à moderniser les bâtiments du De Park a également été autorisé par le ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

Les différents processus d'amélioration continue de la qualité dans toutes les entités du CHNP sont en cours dans le cadre de la procédure d'accréditation A.C.I. à la Rehaklinik, de la procédure de certification à la norme ISO 9001:2015 au De Park ainsi que des audits du ministère de la Famille prévus par la loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées au Pontalize.

Le Conseil d'administration a également procédé à une autoévaluation de son propre fonctionnement et mis en place un plan d'action prévoyant des mesures d'amélioration de son fonctionnement.

Une Charte et un cadre éthique ont été élaborés pour toutes les entités du CHNP et un comité éthique renouvelé du CHNP a été mis en place.

Les collaborateurs de la Rehaklinik ont participé à une simulation de la visite d'accréditation ACI. Cette visite simulée a à nouveau démontré l'engagement permanent et infatigable des collaborateurs en vue de préparation de la visite officielle des accréditeurs ACI en 2025.

Je voudrais remercier au nom du Conseil d'administration tous les collaborateurs de la Rehaklinik, du De Park et du Pontalize pour leur participation active et constructive durant cette année 2024 à toutes ces avancées dans les différentes démarches qualité qui sont en cours au CHNP.

Ces démarches demandent un effort considérable et continu à tous nos collaborateurs et je voudrais vous faire part de la reconnaissance du Conseil d'administration pour votre sens des responsabilités au bénéfice de nos patients et de nos résidents.

Dr Michel Nathan
Président du Conseil
d'Administration

Le CHNP en images





Le CHNP en chiffres

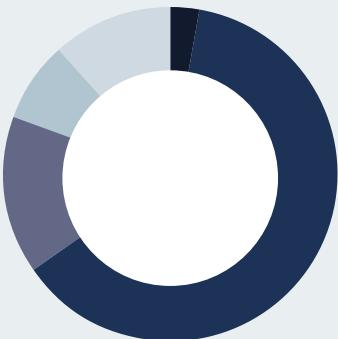
NOS COLLABORATEURS

DU PERSONNEL COMPÉTENT, MOTIVÉ & ENGAGÉ

chiffres au 31/12/2024

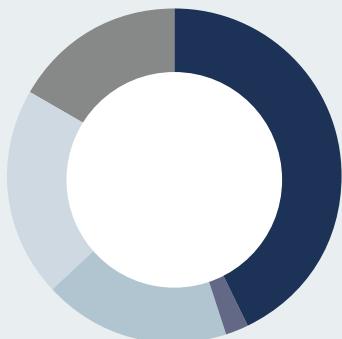
Répartition des ETP par métier (total 863 en 2024)

Médecins **25**
Personnel soignant **558**
Personnel médico-technique **119**
Personnel logistique **61**
Personnel administratif **100**

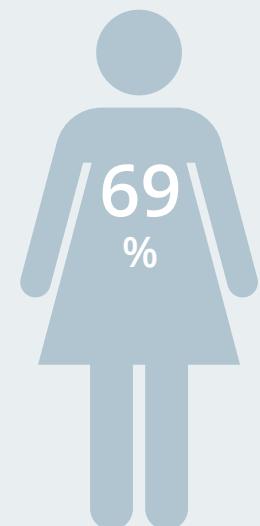
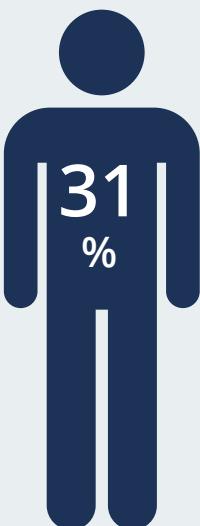


Répartition des ETP par entité (total 863 en 2024)

Rehaklinik **377**
Département médical **22**
Pontalize **156**
De Park **161**
Administration **147**

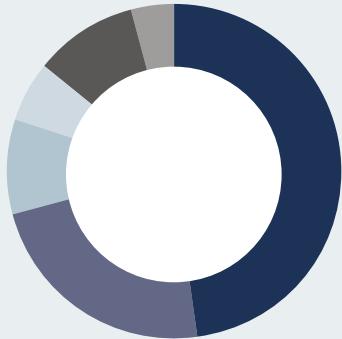


Répartition par sexe



Répartition par nationalité (total 1.005 en 2024)

Luxembourgeoise **48%**
Allemande **22%**
Belge **9%**
Portugaise **6%**
Française **11%**
Autre **4%**

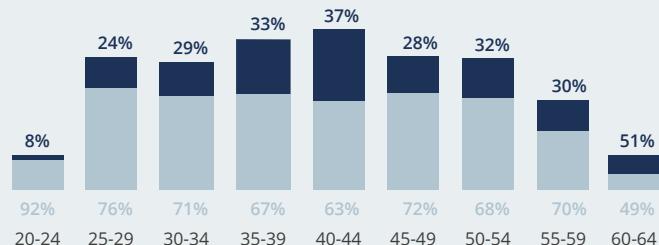




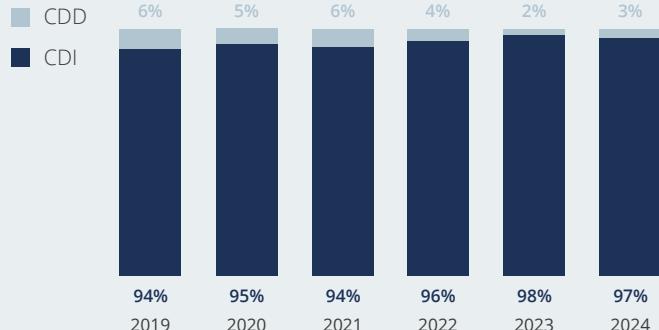
Pyramide des âges (total 1.005 en 2024)

■ femmes

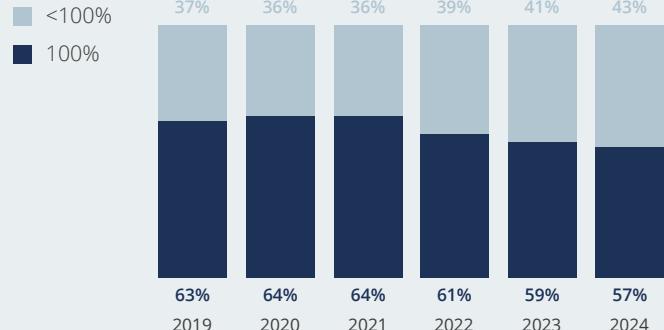
■ hommes



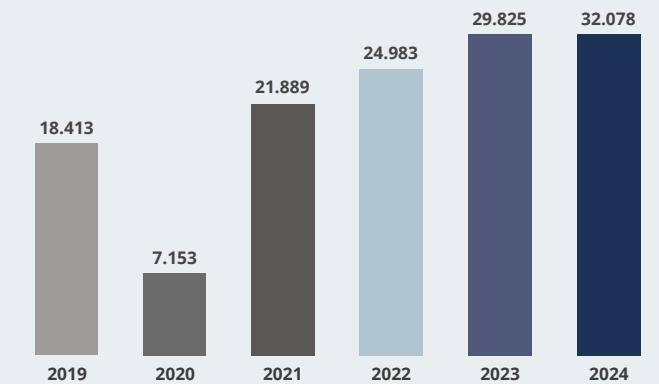
Types de contrats



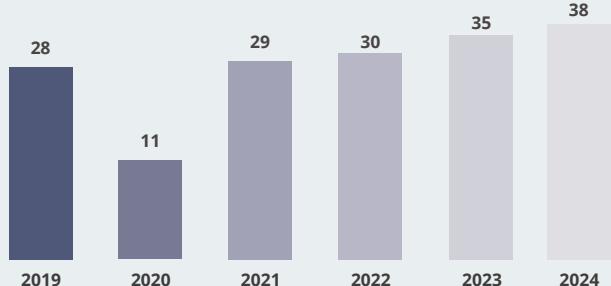
Gestion du temps de travail



Évolution annuelle du nombre d'heures de formation continue toutes entités confondues



Évolution annuelle du nombre moyen d'heures de formation continue par ETP





L'année 2024 a été marquée par une évolution constante de la Rehaklinik dans sa mission nationale de réhabilitation psychiatrique. Fidèle à son approche bio-psycho-sociale, la clinique a poursuivi son engagement à offrir des prises en charge de haute qualité, scientifiquement fondées et centrées sur les ressources et l'autonomie des patients. La diversité des pathologies rencontrées, la complexité des situations cliniques et les attentes croissantes de la société exigent une adaptation permanente. La Rehaklinik s'efforce ainsi de proposer une réponse thérapeutique cohérente et intégrée, en étroite collaboration avec le réseau national de la psychiatrie. Cette dynamique repose sur l'ouverture au dialogue avec les patients, leurs proches, les collaborateurs et les partenaires institutionnels.

La Rehaklinik exerce un mandat national défini par la législation hospitalière, qui lui confère la responsabilité de la réhabilitation psychiatrique et de l'hospitalisation de longue durée, y compris pour les patients en maintien de placement médical ou judiciaire. Pour remplir cette mission, la clinique est structurée en six domaines de compétence : l'addictologie, les troubles anxieux, les troubles psychotiques, la psychiatrie juvénile, la psychiatrie socio-judiciaire et la gérontopsychiatrie. Ces domaines sont complétés par diverses offres complémentaires, telles que le SPAD (soins psychiatriques ambulatoires et à domicile), la clinique de l'attention dédiée au TDAH, la prise en charge du syndrome Long Covid, ainsi que des consultations psychiatriques spécialisées auprès de partenaires externes – centre de rétention, Fondation Autisme, Foyer Ulysse, Dreiborn, De Park – et des évaluations psychiatriques spécifiques, par exemple en aéronautique ou dans le cadre du COPS RH. Cette organisation permet de répondre à une grande diversité de pathologies psychiatriques, dans une logique de complémentarité et de continuité des soins. **En 2024, l'accent a été mis plus particulièrement sur le développement du virage ambulatoire.** Aux côtés des unités stationnaires, les hôpitaux de jour et les nouvelles structures en cours d'aménagement à Luxembourg-Ville visent à offrir une prise en charge plus flexible, accessible et proche des besoins actuels de la société.

Parmi les projets phares, **l'année a été marquée par une avancée significative dans le projet « Nei Rehaklinik » à Ettelbruck**, avec le lancement des phases de planification concrète. Cette future infrastructure, moderne et fonctionnelle, a été conçue pour offrir un cadre thérapeutique sécurisé, adapté aux besoins contemporains et déstigmatisant. En parallèle, l'aménagement d'un nouveau site ambulatoire dans l'ancien bâtiment de la CMCM à Luxembourg-Ville s'est poursuivi. Ce site accueillera prochainement plusieurs structures spécialisées, notamment le Centre Äddic, une clinique TDAH et un hôpital de jour pour addictions. En 2024, les travaux préparatoires et organisationnels ont été menés, en vue d'une ouverture future qui viendra renforcer l'accessibilité et la continuité des soins.

La démarche qualité et sécurité a également occupé une place centrale. **La Rehaklinik a poursuivi sa préparation à l'accréditation internationale ACI (Accréditation Canada International).** Un travail intensif a été réalisé autour de la cartographie des risques, de la gestion des événements indésirables et de l'optimisation des procédures internes. En octobre 2024, **une pré-visite d'accréditation a été organisée**. Elle a permis d'identifier les forces et les axes d'amélioration à mettre en œuvre en vue de la visite officielle prévue en octobre 2025. Cette étape a constitué un moment clé de préparation collective, mobilisant l'ensemble des équipes autour des objectifs de qualité et de sécurité. Dans le même esprit, la démarche de « patient-partenaire » a pris de l'ampleur avec l'élargissement de la pair-aidance, la création de comités de patients et la mise en place d'initiatives participatives visant à améliorer les soins, les espaces de vie et la communication institutionnelle.

Au 31 décembre 2024, la Rehaklinik comptait 445 collaborateurs, correspondant à 376 équivalents temps plein, dont 254 ETP de personnel soignant, 106 ETP médico-techniques, 25 médecins et 11 ETP administratifs et logistiques. La stabilité des effectifs, avec 95,5 % de contrats à durée indéterminée, et la diversité culturelle reflètent l'attractivité de l'institution. La politique de formation continue demeure un levier essentiel pour développer les compétences, intégrer les meilleures pratiques et soutenir l'amélioration constante de la qualité des soins.

Les indicateurs cliniques de 2024, encore en cours de consolidation, illustrent la complexité et l'ampleur de la mission nationale assumée par la Rehaklinik. Ils concernent notamment le nombre d'admissions et de sorties, le nombre moyen de patients pris en charge chaque jour, la répartition hommes-femmes, la durée moyenne des séjours, le taux de réadmissions, ainsi que les placements médicaux et judiciaires.

La Rehaklinik en images



Guidée par ses valeurs – respect, humanité, participation, responsabilité et durabilité – **la Rehaklinik continue de se projeter comme un centre de référence international en réhabilitation psychiatrique**. L'année 2024 a confirmé sa capacité à conjuguer innovation, qualité et humanité. Cette réussite repose sur le professionnalisme et l'engagement de ses collaborateurs, véritables piliers de l'institution, qui permettent de relever les défis présents et futurs au bénéfice des patients, de leurs proches et de la société luxembourgeoise.

Dr Mark Ritzen
Directeur général et
médical de la Rehaklinik



La Rehaklinik en chiffres

ACTIVITÉS CLINIQUES DE RÉHABILITATION PSYCHIATRIQUE

chiffres au 31/12/2024

Admissions & sorties par unité de soins

NB: Dans ce tableau, les transferts internes ne sont considérés ni comme admissions, ni comme sorties.

¹ filière psychiatrie générale

² filière psychiatrie socio-judiciaire

³ filière addictologie

⁴ filière psychiatrie juvénile

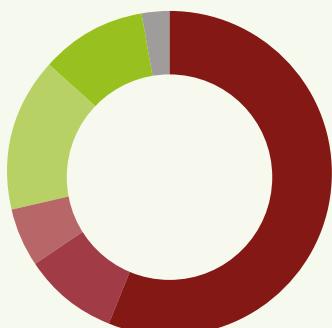
| | nombre d'admissions | nombre de sorties |
|---------------------------------|---------------------|-------------------|
| CTD ¹ | 1 | 11 |
| Horizon-Lannenhaff ¹ | 66 | 65 |
| Um Wee ¹ | 6 | 17 |
| BU2 ¹ | 8 | 20 |
| BU3 ¹ | 46 | 18 |
| OR1 ¹ | 24 | 24 |
| BU4 ² | 10 | 18 |
| BU5 ² | 6 | 4 |
| BU6 ² | 25 | 22 |
| OR2 ³ | 32 | 32 |
| CTU ³ | 104 | 90 |
| CTM ³ | 61 | 57 |
| OR3 ⁴ | 31 | 32 |
| CTP ⁴ | 50 | 52 |
| TOTAL EN 2024 | 470 | 462 |

(Ré)admissions sous contraintes

| | nombre de cas légaux masculins | nombre de cas légaux féminins |
|--------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| Placement judiciaire | 6 | 2 |
| Placement médical | 32 | 14 |
| Placement sous contrainte de mineurs | 28 | 28 |
| Mise en observation | 0 | 0 |
| Mise en observation CPL | 2 | 0 |
| Mise en observation CPU | 16 | 0 |
| Libération conditionnelle | 1 | 0 |
| TOTAL EN 2024 | 85 | 44 |

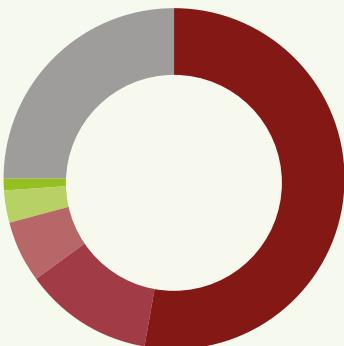
En bref

- **470 admissions** (placements inclus)
- **222 patients** en moyenne par jour
- **289 hommes ; 181 femmes**
- **19,06 % réadmissions** dans l'année
- **81.344 nuitées**
- **462 sorties**
- Durée moyenne de séjour : **210 jours**
- Durée moyenne de séjour - réhabilitation psychiatrique :
Courte durée (< 3 mois) : **207 jours**
Longue durée (> 6 mois) : **399 jours**



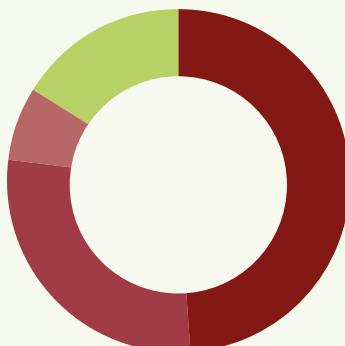
Élargissements par destination (total 462 en 2024)

Domicile du patient **56,3%**
Foyer **9,5%**
Hôpital luxembourgeois **5,6%**
Autres **15,4%**
Famille du patient **10,6%**
CIPA/MdS **2,6%**



Admissions par nationalité (total 470 en 2024)

Luxembourgeoise **53%**
Portugaise **12%**
Française **6%**
Belge **3%**
Allemande **1%**
Autre **25%**



Admissions par provenance (total 470 en 2024)

Hôpitaux luxembourgeois **49%**
Domicile du patient **28%**
CPL **7%**
Autres **16%**

Admissions par classe d'âge (total 470 en 2024)

| 10-19 ans | 20-29 ans | 30-39 ans | 40-49 ans | 50-59 ans | 60-69 ans | 70-79 ans | 80-89 ans | 90-99 ans |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 87 | 75 | 68 | 110 | 77 | 45 | 8 | 0 | 0 |

Une année de consolidation et de qualité renforcée

L'année 2024 a été marquée par une dynamique de transformation et de consolidation au Pontalize, dans un contexte d'évolution réglementaire et organisationnelle. L'entrée en vigueur de la loi du 23 août 2023 sur la qualité des services pour personnes âgées a constitué un jalon important, nécessitant l'adaptation de nos processus, le renforcement de notre organisation et l'implication active de nos équipes.

Mise en œuvre de la loi qualité et évolutions institutionnelles

Afin de répondre aux nouvelles exigences légales et préparer la visite du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, l'ensemble de la documentation interne a été révisé et aligné sur les standards requis. Les contrats d'hébergement ont été restructurés et actualisés, permettant de garantir transparence et conformité. Les résidents ont été informés de leurs droits et du cadre légal applicable, favorisant leur participation et leur pouvoir décisionnel.

Le Service Qualité a été renforcé et le dispositif de gestion des plaintes réorganisé. Un système de feedback a été instauré, impliquant résidents et proches dans l'amélioration continue. Ces mesures contribuent à instaurer un climat de confiance et à ancrer la culture de qualité au cœur de notre fonctionnement.

Vie institutionnelle et participation des résidents

En juillet, le conseil des résidents a été renouvelé. Sa mission, formalisée dans une charte, porte notamment sur les conditions d'hébergement, l'accompagnement, la restauration, l'organisation de la vie quotidienne et la qualité des soins. Les réunions, organisées toutes les six semaines, donnent lieu à des comptes rendus affichés dans la maison, assurant un dialogue permanent entre résidents, équipes et direction.

La vie institutionnelle a par ailleurs été ponctuée par de nombreux événements :

- un repas de remerciement aux bénévoles,
- L'excursion en bateau avec la Marie-Astrid.
- des rencontres festives organisées par le comité des fêtes (notre Fréijoersfest, Summerfest, Wanterbazar).

Ces moments de convivialité contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance et l'esprit communautaire au Pontalize.

Innovations et projets spécifiques

L'année 2024 a vu l'introduction de la thérapie assistée par les animaux, qui a rencontré un vif succès et favorisé le bien-être émotionnel des résidents. La possibilité d'accueillir des animaux de compagnie dans toutes les chambres représente également un progrès important en matière d'individualisation du cadre de vie.

Un guide pratique en soins palliatifs ainsi qu'un concept d'aromathérapie, soutenu par un manuel d'application, ont été mis en place pour enrichir l'approche globale des soins.

Au restaurant, l'obtention du label « Sou schmaacht Lëtzebuerg » souligne notre engagement en faveur des circuits courts et de la durabilité, en privilégiant l'utilisation de produits locaux.

Développement des activités et ouverture vers l'extérieur

Le programme d'animations a été élargi, incluant des activités internes et des excursions à l'échelle nationale, avec une attention particulière à la sécurité et à l'intégration sociale locale. Le Centre de jour pour personnes âgées (CJPA) a également renforcé son offre, modernisant sa flotte de bus aux couleurs du Pontalize, améliorant ainsi sa visibilité et son attractivité.

Les collaborations avec différents partenaires se sont intensifiées, notamment avec L'École Privée Sainte-Anne, la crèche Wig-Wam et la crèche Feelener Zwergewiss pour nos projets intergénérationnels.

Perspectives

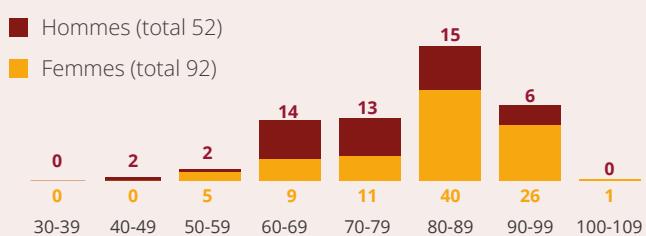
Porté par l'engagement de ses collaborateurs, le soutien des familles et la participation active des résidents, le Pontalize a consolidé ses bases en 2024 et s'est doté d'outils solides pour l'avenir. L'année à venir sera guidée par la même ambition : offrir un environnement sûr, inclusif et humain, fidèle aux valeurs du CHNP et aux attentes de nos résidents.



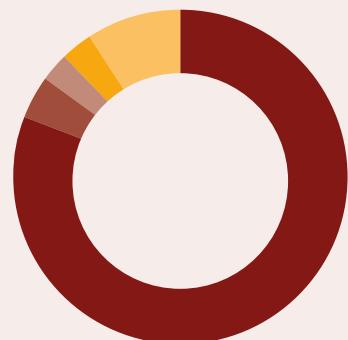
ACTIVITÉS DE SOINS & ACCOMPAGNEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES

chiffres au 31/12/2024

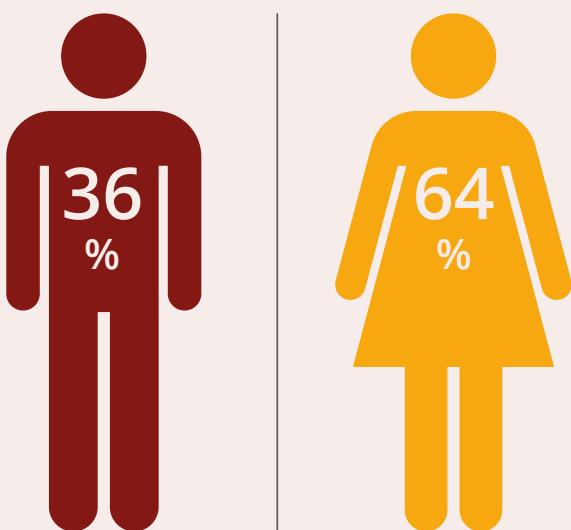
Répartition des résidents par âge (total 144 en 2024)



Répartition des résidents par nationalité (total 144 en 2024)



Répartition des résidents par sexe (total 144 en 2023)



En bref

- 48 résidents CIPA
- 96 résidents Maison de Soins
- = 144 résidents au total
- 41 ans : âge du résident le plus jeune
- 102 ans : âge du résident le plus âgé
- 88 ans : âge moyen des résidents CIPA
- 76 ans : âge moyen des résidents de la Maison de Soins
- = 80 ans : âge moyen de l'ensemble des résidents
- 29 nouvelles admissions
- 21 décès
- 3.108,37 € : prix de pension en chambre individuelle
- 2.896,42 € : prix de pension en chambre double
- 105,5 € : prix de pension en chambre de vacances (par jour)

Le Pontalize en images





De Park



L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la mission du De Park en tant que structure d'accueil et d'hébergement pour adolescents et adultes en situation de handicap mental ou psychique. Fidèle à son rôle d'acteur national au sein du CHNP, le De Park a su conjuguer accompagnement de proximité, développement de nouveaux projets et adaptation continue de son organisation aux besoins de ses résidents en situation de handicap mental et/ou psychique avec ou sans troubles de comportement.

Les projets phares, notamment **le foyer pour jeunes (12-27 ans) et le Foyer Atert**, ont continué à accueillir de nouveaux résidents, assurant une forte occupation des lits. Le projet « Na-Ti » (Natur & Tier) a également poursuivi son développement, contribuant au bien-être des résidents par des activités centrées sur la nature et la durabilité. Dans le même temps, **l'implémentation du système de qualité ISO 9001:2015** a progressé, renforçant la structuration des processus d'hébergement, d'encadrement et d'activités de jour. La stratégie financière et organisationnelle du De Park a été revue et adaptée aux besoins actuels.

Sur le plan des infrastructures, **le projet « De Park 2.0 » a franchi une étape majeure grâce à l'accord du ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil**. Les travaux prévus concernent l'assainissement des façades et des canalisations, le remplacement des fenêtres et des toitures, la réparation des chemins, ainsi que la mise en conformité et le réaménagement de plusieurs bâtiments. En parallèle, la direction du De Park a décidé l'acquisition d'un nouveau système de documentation afin de renforcer la qualité et la traçabilité du suivi des résidents.

La vie institutionnelle a été rythmée par de nombreux événements. En mars, la réunion annuelle avec les tuteurs et curateurs a permis des échanges constructifs sur ces collaborations, et un repas a été organisé en remerciement aux bénévoles. En mai, trois éducatrices ont pris part au projet « Fit for Future » au LTPES, un afterwork a rassemblé l'ensemble des collaborateurs dans une ambiance conviviale, et **l'inauguration officielle du terrain de sport a eu lieu en présence du conseil des résidents**. La rencontre annuelle avec les familles et proches a confirmé la volonté de la direction du De Park de favoriser un dialogue constant et transparent.

Les résidents ont également joué un rôle actif dans la vie institutionnelle. L'élection d'un nouveau conseil en juillet a renforcé leur participation aux décisions qui les concernent directement. De nouvelles collaborations ont été développées, notamment avec le centre médical de Tuntange pour assurer un suivi médical général au Foyer Atert. En septembre, **la Fondation Wonschstär a été chaleureusement remerciée pour son soutien**, ayant permis l'acquisition d'un tricycle, d'un trampoline et le financement de séances d'hippothérapie.

Tout au long de l'année, le comité des fêtes a organisé des activités mensuelles – de la Fuesdisco au concert de Noël – qui ont permis aux résidents de rompre avec leur quotidien et de partager des moments conviviaux. La collaboration avec différents lycées de la région s'est également poursuivie, confirmant l'ouverture du De Park et son inscription dans une dynamique partenariale et inclusive.

Grâce à l'engagement des équipes, au soutien des partenaires et à la participation active des résidents et de leurs familles, le De Park a su, en 2024, consolider ses fondations et préparer l'avenir. Cette dynamique se poursuivra en 2025, avec la même ambition : offrir un cadre de vie inclusif, bienveillant et de haute qualité, fidèle aux valeurs humaines qui guident l'action du CHNP.

Carmen Recken
Directrice De Park

Le De Park en chiffre

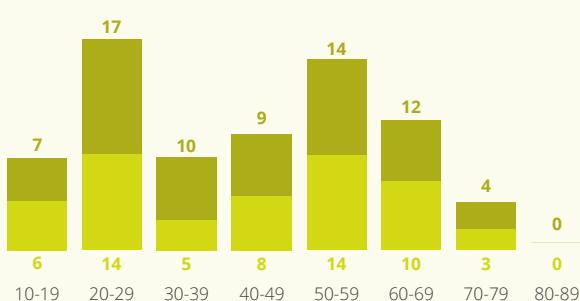


ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PÉDAGOGIQUE & ACTIVITÉS DE SOINS POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

chiffres au 31/12/2024

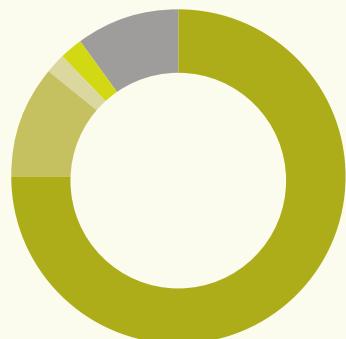
Répartition des résidents par âge (total 133 en 2024)

Hommes (total 73)
Femmes (total 60)



Répartition des résidents par nationalité (total 133 en 2024)

Luxembourgeoise 75%
Portugaise 11%
Française 2%
Italienne 2%
Autre 10%



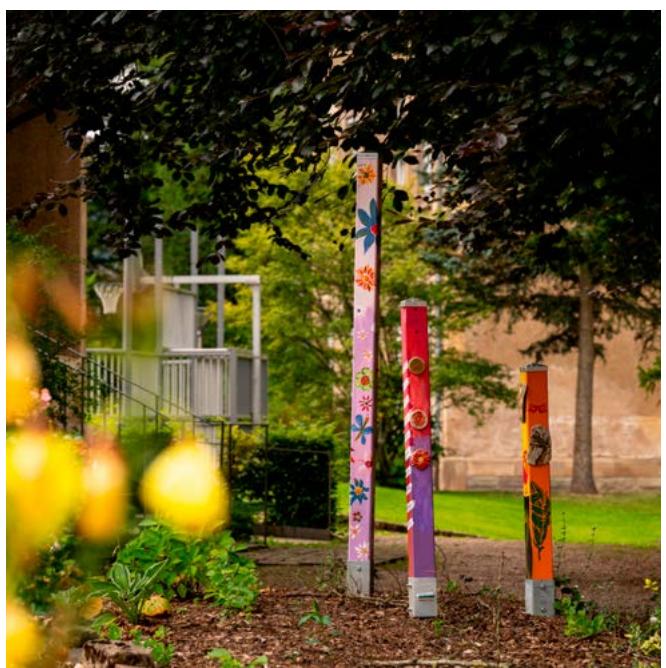
Répartition des résidents par sexe (total 133 en 2024)



En bref

- **133 résidents** dans nos structures d'hébergement
- **12 ans** : résident le plus jeune
- **76 ans** : résident le plus âgé
= **43 ans** : âge moyen de l'ensemble des résidents
- **21 nouveaux résidents** accueillis dans nos structures d'hébergement
- **13 résidents** ont quitté nos structures d'hébergement
- **7 participants** non résidents dans nos centres d'accueil de jour

Le De Park en images







17, avenue des Alliés | B.P. 111 • L-9002 Ettelbruck | T. (+352) 2682-1 | F. (+352) 2682-2630
chnp@chnp.lu | www.chnp.lu